

C 3477

GRAND CONSEIL	
Expédié le:	20.5.2015
	Session GC: 4-5.6.2015
Président	X
Correspondance GC	X
Secrétaire	
Commission:	
Objet:	Démission du groupe MCE
Copie à:	

Genève, le 18 mai 2015

Monseigneur le Président,

Cher Antoine

Mesdemoiselles et Messieurs les députés.

C'est à partir d'une démarche intérieure que je prends la décision de devenir député indépendant.

Je quitte le groupe parlementaire du Mouvement Citoyen genevois à qui je dois la reconnaissance de m'avoir permis de retrouver la possibilité de m'engager à nouveau en politique, avec la responsabilité d'œuvrer pour le bien commun.

Je ne dirais jamais assez la générosité d'Eric Staedler qui sait soutenir les siens et bien d'autres.

Mes remerciements vont à Roger Gobey, président, pour son écoute.

Et Jean-Pierre Voucaud, chef de groupe, au nom de la députabilité.
Que l'ensemble de nos collègues trouvent ici également
un salut amical.

"La liberté d'être," si de gauche, si de droite, je souhaite
que cette déclaration politique renforce leur indépendance
de tout et d'espèce.

Notre démission actuel me conduit à retrouver
mae appartenante à l'origine de mon engagement
politique, c'est à dire au sein du Parti Démocrate
Chrétien.

Sans heurts, si nécessité, je veux rester à moi-même
ce qui fait face que je suis devenu ce jour-là.
Mes respects sont à l'impossibilité de participer ces travaux
de commissions qui implique un mode différent de
travail de députés. Je veux citer ici Georges Haldas :

"Ne pas politiquer. On gaspille ses forces. Et c'est
toujours dommage (la tentation de puissance : il faut
dominer l'adversaire, le ridiculiser, bref le liquider).
Dire ce que l'on aime. Préférable." Georges Haldas, le
Cœur de Tous, l'Etat de Poésie, Écornets 1985.

Afin de respecter cette délicatesse personnelle, vous
confirmez.

Avec mes chaleureux messages,

Ma Dignité